
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 09 SEPT 2021

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 21-00992 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours direct de recrutement d'un (01) élève Administrateur des Services de Santé au profit des personnes vivant avec un handicap auditif, session 2021.

Ce sont :

ADMINISTRATEURS DES SERVICES DE SANTÉ (PVH AUDITIF)

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO BRICE	2102_1516_2333_9383	B5422734	15/11/94
2°	OUEDRAOGO SALIF	2610_0417_2648_5761	B12804263	31/12/90
3°	SANOGO MABINTOU ADJA	2610_2394_1470_8719	B4270899	26/04/95
4°	METUOLE-SOMDA ABEIYEL M. K.	1026_8341_0954_3059	B12270317	29/10/95

Arrêté la présente liste à 4 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les inscrits de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les inscrits des autres régions.

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire Général



Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon